



BVMAC
BOURSE DES VALEURS MOBILIERES
DE L'AFRIQUE CENTRALE



AVIS N°063/2026/BVMAC/DG

PREMIERE COTATION DE L'OBLIGATION « EOG 2026 A TRANCHES MULTIPLES »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'elle procédera, le mardi 03 novembre 2026, à la première cotation de l'obligation de l'Etat du GABON dénommée « **EOG 2026 A TRANCHES MULTIPLES** ».

Les titres souscrits, soit **dix-sept millions trois cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-deux (17 352 382) obligations**, seront admis sur le compartiment « C-Obligataire » de la cote permanente de la BVMAC avec les caractéristiques ci-après :

- **Date de jouissance** : 10/03/2026 ;
- **Maturité** : Multiples ;
- **Modalités de remboursement** : Le remboursement du capital sera infime pour les deux tranches ci-dessous :
 - **Tranche A (6% NET)** : Maturité 3 ANS ;
 - **Tranche B (6,5% NET)** : Maturité 4 ANS.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est celle de « l'offre à prix ouvert » avec un cours de référence fixé à **100% du nominal qui est de 10 000 (dix mille) FCFA**.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « **EOG 2026 A TRANCHES MULTIPLES** » sont priés de prendre attache avec l'Arrangeur Chef de file **ESS Bourse**, les Co-Arrangeurs et les agents placeurs de l'opération.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à l'adresse électronique : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, 27 octobre 2026

Le Directeur Général



Louis BANGA NTOLO